

FONCTIONNEMENT DES AIRBAGS



Le fonctionnement correct des airbags implique que la garniture du pavillon et des montants de porte soit en bon état, que les airbags aient été montés correctement et qu'ils ne rencontrent aucune obstruction. Vous devez contacter votre

concessionnaire/réparateur agréé dès que possible pour faire contrôler, voire réparer votre véhicule, en présence de détériorations, de traces d'usure, ou en raison d'une pose incorrecte.



Veillez à ce que les passagers n'entravent pas le bon fonctionnement des airbags en plaçant un objet ou une partie de leur corps en contact ou à proximité d'un module d'airbag. Utilisez toujours des accessoires homologués (housses de siège par exemple).



Veillez à ce qu'il existe toujours une certaine distance entre le côté du véhicule, la tête et le buste des passagers. Cela permet le déploiement optimal de l'airbag de type rideau, et des airbags latéraux montés dans les sièges.



Les airbags se gonflent instantanément. Pour réduire le risque de blessures, veillez à ce que tous les passagers du véhicule portent correctement leur ceinture de sécurité et qu'ils soient bien assis sur les sièges préalablement reculés au maximum.



Les airbags se gonflent instantanément et ne protègent donc plus lors d'impacts secondaires. Par conséquent, le port correct des ceintures de sécurité constitue la seule protection en cas de deuxième impact.



Les systèmes téléphoniques ne doivent être installés que par du personnel qualifié connaissant le fonctionnement et les exigences des véhicules équipés du SRS. En cas de doute, veuillez consulter votre concessionnaire/réparateur agréé.

Le déploiement des airbags dépend du changement de vitesse de l'habitacle à la suite d'une collision. Les facteurs en jeu lors d'une collision (vitesse du véhicule, angle d'impact, type et taille de l'objet percuté, etc.) varient considérablement et modifient la décélération en conséquence.

Les airbags ne se déploient pas correctement en cas d'obstruction. Exemples d'obstruction :

- Une partie du corps d'un passager, en contact ou à proximité d'un couvercle d'airbag.
- Un objet posé sur ou à proximité d'un couvercle d'airbag.
- Un vêtement, un pare-soleil ou un morceau de tissu accroché à une poignée de maintien au-dessus des portes.
- Un vêtement, des coussins ou autres matériaux recouvrant les airbags latéraux montés dans les sièges.
- Une housse de siège n'étant pas homologuée par Land Rover ou spécialement conçue pour les airbags latéraux montés dans les sièges.

Cette liste n'est pas exhaustive ; il incombe au conducteur et aux passagers de s'assurer que les airbags ne sont pas obstrués.

Les airbags et le système de retenue supplémentaire (SRS) ne sont pas conçus pour fonctionner suite à :

- des impacts arrière ;
- des impacts frontaux mineurs ;
- des impacts latéraux mineurs ;